

Dossier de presse



11 sept. 2008

Nancy-Université
Campus lettres et sciences humaines, amphi Deléage

*Le citoyen, le salarié et l'action publique
La justice a-t-elle un rôle politique ?
Quelle qualité de la fin de vie ?
Quelles responsabilités des intellectuels et des scientifiques ?*

12 sept. 2008

Université Paul Verlaine – Metz
Ile du Saulcy, amphi Demange

*Histoire contemporaine et mémoire au musée
Nanotechnologies : débat d'anticipation et débat impossible ?
Consommation et précaution
Risques naturels, risques industriels
Médiatisation de la science*

SOMMAIRE

Communiqué de presse	Page 3
La Maison des Sciences de l'Homme Lorraine	Page 4
Les débats publics de la MSH Lorraine	Page 7
Débat responsabilité des scientifiques et information des citoyens - Programme	Page 8
Intervenants	Page 10
Contacts	Page 17

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Premier débat public de la MSH Lorraine **Les sciences humaines autrement**

Plus de 150 personnes attendues à l'invitation de la Maison des Sciences de l'Homme Lorraine (MSH Lorraine), les 11 et 12 septembre à Nancy-Université et l'université Paul Verlaine – Metz pour explorer de nouvelles conceptions des sciences humaines, du système judiciaire à la qualité de vie, de la société de consommation à la responsabilité médiatique. Débat ouvert à tous.

Questionner directement les scientifiques sur quelques unes des questions qui forment notre vision du monde et déterminent nos capacités à agir ? C'est ce que proposent les nouveaux débats publics de la MSH Lorraine qui ouvre l'année universitaire avec son premier rendez-vous tout public sur le thème « responsabilité des scientifiques et information des citoyens » qui interroge sur la responsabilité des scientifiques vis-à-vis des citoyens.

La place de la science dans la société s'est modifiée au cours des dernières décennies, à la fois du fait des scientifiques eux-mêmes, mais aussi des risques liés à l'idée de progrès qu'elle pouvait incarner, en particulier dans les sciences dites exactes. De plus, la libéralisation croissante de l'économie, la construction d'un espace politique supra-national et le mouvement de réformes des années 90 en Europe sont autant de questions qui interrogent les sciences humaines et sociales et en particulier le rapport entre recherche et action.

Des conceptions alternatives de la science peuvent-elles désormais avoir leur place dans un dialogue renouvelé avec ses usagers ? Chacun peut venir étudier la question avec la MSHL :

- Le 11 septembre 2008, amphi Deléage du campus lettres et sciences humaines de Nancy-Université :

9 h 30 - 11 h : Le citoyen, le salarié et l'action publique, avec notamment Noël Whiteside, professeure d'histoire des politiques sociales à l'université de Warwick

11 h 15 - 13 h : La justice a-t-elle un rôle politique ?, avec notamment Jacques Commaille, sociologue du droit à l'École Normale Supérieure de Cachan, chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique

14 h - 15 h 30 : Quelle qualité de la fin de vie ?, avec notamment Yves Mengal, maître de conférences École de santé publique, université Libre de Bruxelles

15 h 45 - 17 h 15 : Quelles responsabilités des intellectuels et des scientifiques ?

- Le 12 septembre 2008, dès 9 h, amphi Demange de l'université Paul Verlaine – Metz (île du Saulcy)

9 h 30 - 10 h 45 : Histoire contemporaine et mémoire au musée, avec notamment Christian Delporte, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

11 h - 12 h 15 : Nanotechnologies : débat d'anticipation et débat impossible ?, avec notamment Jean-Paul Karsenty, ingénieur de recherche, Centre Alexandre Koyré, CNRS, Paris

13 h 30 - 14 h 45 : Consommation et précaution, avec notamment Éric Briat, directeur général de l'Institut national de la consommation, Paris

15 h - 16 h 15 : Risques naturels, risques industriels, avec notamment Geneviève Baumont, experte en gestion des risques au collège des experts de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

16 h 45 - 18 h 15 : Médiatisation de la science, avec notamment Baudouin Jurdant, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris VII

Direct : manifestation retransmise en direct sur : www.canal-u.education.fr/content/view/full_directs

Plus d'infos : www.univ-nancy2.fr/COLLOQUES/responsabilitesetinformation

Contacts : Nancy : Clémentine Le Monnier au 06 12 30 06 81 ; Metz : Sandrine D'Alimonte au 03 87 31 58 32

LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME LORRAINE

Une Maison de création récente

La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Lorraine a été créée en 2007 par les quatre établissements universitaires lorrains (Université Nancy2, Université Henri Poincaré, Institut National Polytechnique Lorraine, et Université Paul Verlaine – Metz) et le CNRS. Elle fait partie du Réseau National des Maisons des Sciences de l'Homme composé désormais de vingt-deux Maisons réparties sur l'ensemble du territoire national.

Un espace renouvelé pour les Sciences Humaines et Sociales

La MSH Lorraine a pour mission de développer et soutenir les activités scientifiques interdisciplinaires dans le secteur des Sciences Humaines et Sociales (SHS).

Elle promeut le développement de la coopération internationale, travaille à l'interface avec l'environnement scientifique, politique, social, culturel et économique et veille à la diffusion et à la valorisation des connaissances produites. Elle fédère et coordonne les activités d'un Pôle de Recherche Scientifique et Technique qui porte son nom, soutenu dans le cadre du Contrat de Projet (CPER) entre l'Etat et la Région Lorraine.

Une reconsidération dynamique de la place des SHS dans le concert des activités scientifiques caractérise l'identité de la MSH Lorraine.

En effet, les activités de la MSH Lorraine sont fondées sur l'idée que les sciences de l'homme et de la société sont parties prenantes de toute activité scientifique au même titre que les sciences dites « exactes ». Ainsi, la réflexion sur les sciences exactes et les SHS est-elle au centre des activités communes au sein de cette Maison.

Une Maison intégrée dans son environnement

La MSH Lorraine est présente sur deux sites ; elle est hébergée par l'université Nancy 2, établissement support, (bientôt dans les anciens locaux de St Gobain Pont-à-Mousson, 91, avenue de la Libération à Nancy) et par l'université Paul Verlaine-Metz (sur le Campus de l'Ile du Saulcy).

Parmi ses missions figure en bonne place le développement d'activités qui lui permettent d'interagir avec les utilisateurs de la connaissance. Ainsi, et depuis sa création, la Maison s'inscrit peu à peu dans le contexte local de diffusion des connaissances ; elle participe, par exemple, aux activités du réseau Sciences Innovation Société (SIS) piloté par la Communauté Urbaine du Grand Nancy. De nombreux acteurs locaux sont déjà concernés directement par certaines opérations de recherche : ceux qui exercent leurs activités professionnelles dans les domaines du patrimoine, des archives et de la culture bien sûr, mais aussi dans les domaines plus directement économiques des services à la personne, de la santé et de la protection sociale ou des pôles de compétitivité. Ces activités seront systématisées et amplifiées dans les années à venir, à travers le fonctionnement de plateformes et d'activités dirigées vers des publics spécifiques plus ou moins directement concernés par les pratiques et les résultats des recherches.

C'est dans ce cadre que prend place l'organisation de débats publics sur des sujets de société, comme celui que la MSH Lorraine organise les 11 et 12 septembre prochains.

LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME LORRAINE

Une Maison de projets

La MSH Lorraine associe des chercheurs et des laboratoires des quatre universités lorraines et du CNRS dans la conception et la mise en œuvre d'opérations de recherche pluridisciplinaires (25 actuellement en cours) répondant à un programme scientifique en cinq projets mis en œuvre selon les périodicités régionales, nationales et européennes.

Projet 1 : Frontières, Territoires et Échanges

Ce projet a pour objectif de construire une réflexion originale, théorique et appliquée sur les notions de frontières et de dépassement de frontières. La confrontation entre l'histoire, l'archéologie, la géographie, les sciences politiques et juridiques, les sciences de l'information et de la communication, les langues et les littératures permet de développer une approche thématique des frontières. L'accent est mis sur le paradoxe de la frontière entre limitations, dépassements et transgressions concernant aussi bien le paysage que l'histoire ou les représentations. Trois thématiques sont ici convergentes : persistance, permanences et traces des frontières ; dynamique des échanges transfrontaliers et transculturels ; représentations de la frontière et des territoires.

Projet 2 : Langues, Textes et Documents

Dans le cadre des recherches en Sciences Humaines et Sociales, d'un point de vue fondamental et appliqué, l'utilisation d'archives documentaires et le recours à des corpus d'étude sont essentiels, quelle que soit la discipline. L'axe 2 de la MSH Lorraine intègre les travaux du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).

Il se résume sous la forme de trois objectifs complémentaires :

- Une réflexion sur la signification, les méthodes et l'encadrement juridique de l'exploitation intelligente de corpus et de documents pour la recherche en Sciences Humaines et Sociales :
- La définition, la mise en place et l'enrichissement d'une plateforme commune (CNRTL) de codage, structuration, gestion, exploitation, valorisation de ressources informatiques (corpus, dictionnaires, lexiques).
- le développement d'opérations de recherche inter-équipes pour, à partir de matériaux et de documents communs, décrire et/ou modéliser des langues et des cultures.

Projet 3 : Institution, Innovation, Connaissance

Ce projet entend développer des travaux d'analyse des processus sociaux et économiques en introduisant un rapport entre transformations du travail et économie de la connaissance. Il est un pôle d'appui de recherches pluridisciplinaires, au sein duquel les chercheurs s'efforcent de construire un langage de travail commun en préservant la spécificité d'outils disciplinaires éprouvés et de permettre l'émergence de projets de tailles qui s'avèrent être très variables (tant en mobilisation de ressources qu'en durée). En l'état de la réflexion, l'axe central d'interrogation nourrit trois directions de recherches fédératives : Entreprise d'innovation, Pratiques, compétences, emplois, Salariat et genre.

LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME LORRAINE

Projet 4 : Mémoire, Culture et Sciences

Il s'agit pour ce projet de fédérer des recherches en sciences humaines auparavant éclatées et de participer à la construction d'une identité forte et visible de la MSH Lorraine en développant un lieu de réflexion reconnu internationalement sur la relation entre mémoire (formes et historicité) et cognition, ainsi que sur le rapport entre cognition et sciences.

- « Cognition et sciences », se décline selon une triple entrée : logique, mathématiques et physique. Dans tous les cas, il s'agit de sortir d'une vision classique d'une étude de fondement et de prendre en compte les pratiques scientifiques en les confrontant aux approches informelles en philosophie, en histoire et/ou en psychologie.

- « Mémoires, transferts culturels et politiques » : les « mémoires » s'attachent principalement à celles des conflits, qui ne se limitent pas aux guerres ; elles incluent d'autres types, par exemple sociaux. Les « transferts culturels et politiques » se consacrent essentiellement à l'étude d'acteurs individuels (parmi lesquels les figures d'intellectuels) ou collectifs (revues, groupements, réseaux) aux doctrines, aux vecteurs de transmission, aux réceptions et aux transferts.

Projet 5 : Santé, Qualité de vie, Handicap

Le projet 5 est un portail d'entrée dans le réseau des recherches non strictement médicales pour favoriser la complémentarité entre champs scientifiques. La santé, la qualité de vie et le handicap supposent des recherches juridiques (identification des normes et des cadres textuels, applications jurisprudentielles...), des recherches psychologiques (comportements et cognitions associés à la santé, la maladie lorsque cette dernière apparaît, équilibre psychologiques et épanouissement...), des recherches historiques (représentation du corps, épidémies...), des recherches économiques (mesure et évaluation des risques, des coûts et des stratégies...) et même des recherches philosophiques (le progrès, le bonheur, la vie, la mort...).

A partir de septembre 2006, l'évaluation en santé devient l'objet d'analyse commun à tous les chercheurs de ce projet de travaux complémentaires peuvent alors voir le jour ; ils se déclinent selon quatre thématiques complémentaires :

- Interactions personne – environnement – santé - bien être,
- Perceptions, représentations, images et usages du corps,
- Concept de personne, de la naissance à la mort,
- Soins et produits de santé, de la prévention à la réparation, analyse des coûts et des risques.

LES DÉBATS PUBLICS DE LA MSH LORRAINE

L'internationalisation des échanges de toute nature depuis les années 90 a de nombreuses conséquences sur le statut, le rôle et le sens de la production des connaissances, en particulier en sciences humaines et sociales. Les débats politiques et de société, la production artistique et culturelle interrogent -trop souvent à travers l'évènementiel- l'état de la science, sa capacité critique, ses tentatives d'objectivation des phénomènes, les systèmes institutionnels dont les chercheurs sont parties prenantes, et y compris son histoire. Aujourd'hui, les informations à disposition de nombreux publics, de la formation, les ressources nécessaires à l'activité sociale et professionnelle rendent nécessaire l'ouverture et la conduite constante d'un débat et d'un échange entre praticiens de la science et citoyens ; on entend ici par citoyen tout acteur individuel ou collectif concerné par le fait qu'il est au monde.

C'est à travers une sollicitation de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie de Lorraine que la MSH Lorraine a envisagé la tenue du premier de ces débats avec le public en Région Lorraine. Cette manifestation fait partie d'un mouvement général d'intégration de la science dans la société mis en avant dans le cadre de l'actuelle Présidence Française de l'Union Européenne. Avant tout, il s'agit, en Lorraine, de provoquer des rencontres, des discussions, des questions, un premier contact avec tous ceux qui veulent s'informer et questionner directement les scientifiques sur quelques unes des questions qui forment notre vision du monde et déterminent nos capacités à agir.

Débat « responsabilité des scientifiques et information des citoyens » des 11 et 12 septembre

Les ateliers de la première journée s'organisent autour de deux questions essentielles : la façon dont les scientifiques conçoivent leur responsabilité depuis leur place et leur discipline et comment ils interagissent avec le monde sur les questions qu'ils explorent. Les questions d'éthique, d'interaction avec l'environnement et de relation entre science et politique seront abordées du point de vue des sciences politiques, de la sociologie, de la psychologie, de l'histoire, mais aussi du point de vue du regard d'une discipline sur l'autre : sociologie du droit, droit de la santé. On partira de l'actualité (quelle fin de vie ? quel rôle de la justice ?) pour conduire des débats entre disciplines et entre professionnels et scientifiques.

Les ateliers de la seconde journée s'organisent autour de la notion de risque et de l'idée que les champs scientifiques sont le théâtre de débats fondamentaux éminemment politiques, car ils concernent directement les conséquences de la science sur le vivant. Ces ateliers permettront de discuter de la relation entre production scientifique et utilisation de la science. On pourra ainsi réfléchir sur les relations entre mémoire et histoire, sur les implications de la recherche en sciences dites exactes et son utilité socioéconomique et enfin, sur la relation entre science et information (médiatisation de la science).

Ces deux journées permettront d'interroger la responsabilité des scientifiques vis-à-vis des citoyens de plusieurs points de vue: celui de la place de la science, vis-à-vis de l'économique, du politique, du social et de l'information, celui des représentations générées par les uns et les autres et de la posture des chercheurs à cet égard. Sur le sujet, il n'y a pas d'exhaustivité possible ; il importe d'ouvrir là des débats qui seront poursuivis par d'autres moyens et de permettre de mettre à sa place relative le travail de réflexion et de production des connaissances, lequel n'existe qu'en fonction de son environnement institutionnel et social. D'autres débats suivront ceux-ci, selon des formes diverses.

DÉBAT RESPONSABILITÉ DES SCIENTIFIQUES ET INFORMATION DES CITOYENS

jeudi 11 septembre 2008

Nancy, Nancy-Université, campus lettres et sciences humaines, amphi Deléage

8h30 – 9h Accueil des participants

9h – 9h30 Ouverture du colloque

- François Le Poulter, président de l'université Nancy 2
- Luc Johann, président de l'université Paul Verlaine – Metz
- Représentants de la Région Lorraine et de la Communauté urbaine du Grand Nancy

ateliers de l'après-midi

14h – 15h30 Quelle qualité de la fin de vie ?

- Bruno Py, maître de conférences en droit privé, université Nancy 2
- Gérard Audibert, médecin anesthésiste-réanimateur au CHU de Nancy
- Yves Mengal, maître de conférences École de santé publique, université Libre de Bruxelles

15h45 – 17h15 Quelles responsabilités des intellectuels et des scientifiques ?

- Joseph Romano, maître de conférences en sociologie à l'université Nancy 2
- Alain Trognon, professeur en psychologie à l'université Nancy 2

ateliers du matin

9h30 – 11h Le citoyen, le salarié et l'action publique

- Yves Bizeul, professeur à l'Institut des sciences politiques et administratives de l'université de Rostock
- Bernard Friot, professeur de sociologie à l'université Paris X Nanterre
- Noël Whiteside, professeure d'histoire des politiques sociales à l'université de Warwick

11h15 – 13h La justice a-t-elle un rôle politique ?

Modérateur : maître Laurent Paté, avocat à Metz, spécialiste du droit du travail

- Jacques Commaille, sociologue du droit à l'École Normale Supérieure de Cachan, chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique
- Frédéric Géa, maître de conférences à l'UFR droit, économie, administration, université Paul Verlaine – Metz
- Fabienne Nicolas, magistrat, vice-président chargé de l'Instruction au TGI d'Épinal

DÉBAT RESPONSABILITÉ DES SCIENTIFIQUES ET INFORMATION DES CITOYENS

vendredi 12 septembre 2008

Metz, Université Paul Verlaine, Ile du Saulcy, amphi Demange

8h30 – 9h Accueil des participants

9h – 9h30 Introduction

- Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M)
- Représentant de la Ville de Metz

ateliers du matin

9h30 – 10h45 **Histoire contemporaine et mémoire au musée**

- Christian Delporte, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Éric Necker, conservateur du patrimoine, chargé du musée de la guerre de 1870 à Gravelotte

11h – 12h15 **Nanotechnologies : débat d'anticipation et débat impossible ?**

- Jean-Paul Karsenty, ingénieur de recherche, Centre Alexandre Koyré, CNRS, Paris

ateliers de l'après-midi

13h30 – 14h45 **Consommation et précaution**

- Nicole D'Almeida, professeure en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris IV – Sorbonne
- Éric Briat, directeur général de l'Institut national de la consommation, Paris

15h – 16h15 **Risques naturels, risques industriels**

- Marc Benoît, directeur de recherche à l'INRA, unité de recherche Sciences pour l'action et le développement
- Geneviève Baumont, experte en gestion des risques au collège des experts de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

16h45 – 18h15 **Médiatisation de la science**

- Baudouin Jurdant, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris VII

18h15 – 18h45 **Clôture de la manifestation**

- Jean-Pierre Thomesse, délégué régional à la Recherche et à la Technologie
- Gerhard Heinzmann, directeur de la MSH Lorraine
- Jacques Walter, directeur-adjoint de la MSH Lorraine

LES INTERVENANTS

Yves BIZEUL

Nancy - atelier 1 :
le citoyen, le salarié, et l'action publique

Intervention: « Responsabilité du politologue dans un monde sur-médiatisé et post-idéologique »

La responsabilité du politologue évoluant dans un monde surmédiatisé et post-idéologique est d'un tout autre ordre que celle dictée par les exigences de l'éthique de la responsabilité prônée en son temps, à bon escient, par Max Weber. Il ne s'agit plus aujourd'hui de prendre en considération les conséquences prévisibles ou bien les effets pervers d'un engagement politique dogmatique et d'éviter de faire de la chaire universitaire une chaire de prédicateur.

Dans un monde en quête d'identités et d'orientations collectives multiples, il convient de résister à la tentation du scientisme, position dangereuse dans la mesure où elle recèle une idéologie dissimulée et permet d'accroître à bon compte le capital symbolique du chercheur isolé dans sa tour d'ivoire. Il semble que dans un tel contexte, le politologue doive privilégier un mélange de normativisme éclairé et de prises de positions critiques, en redécouvrant avec Eric Weil ou Wilhelm Hennis les vertus intrinsèques de la *phronesis*

Yves BIZEUL est né le 23 février 1956 à Paris.

Il a fait des études de sciences politiques à Nancy et Paris, par la suite des études de théologie protestante à Paris, Tübingen et Strasbourg.

Il est, depuis 1995, titulaire de la chaire de théorie politique et d'histoire des idées politiques à l'institut d'études politiques et administratives de l'Université de Rostock (RFA). Ses travaux portent sur la symbolique politique, l'identité collective en post-modernité, la relation à l'autre et les changements du champs religieux.

Parmi ses principales publications on compte : *Gewalt, Moral und Politik bei Eric Weil*, 2006; *Integration von Migranten. Französische und deutsche Konzepte im Vergleich*, 2004; *Politische Mythen und Rituale in Deutschland, Frankreich und Polen*, 2000; *Vom Umgang mit dem Fremden: Hintergrund, Definitionen, Vorschläge*, 1997; *Gemeinschaften mit Eigenschaften?: Die Identität der deutschen und französischen Gemeinschaften und ihre Sozialisationspraktiken - ein Vergleich*, 1993; *L'identité protestante: Étude de la minorité protestante de France*, 1991.



Bernard FRIOT

Nancy - atelier 1 :
le citoyen, le salarié, et l'action publique

Intervention: « Accompagner ou dénoncer de la réforme ? »

Depuis maintenant vingt ans, les droits salariaux (sécurité sociale, droit du travail) sont pris dans un mouvement de réforme à l'échelle européenne. Le discours réformateur s'articule autour de thématiques comme le vieillissement de nos sociétés et la nécessité de prendre en compte l'augmentation de l'espérance de vie dans les droits à pension, l'objectif d'équité inter- et intra générationnelle, la solidarité avec les victimes de la mondialisation, la complémentarité entre régimes publics et régimes professionnels en matière de santé et de retraite, le rôle d'un service public performant dans l'amélioration de l'employabilité et la sécurisation des parcours professionnels.

Globalement, la posture de l'économiste est plus dans l'accompagnement de la réforme, et celle du sociologue dans sa dénonciation, mais ces deux positions symétriques sont aussi discutables l'une que l'autre. A partir de son expérience, Bernard Friot proposera une clé de lecture de la réforme qui permette de sortir de l'alternative accompagnement/dénonciation.

Titulaire d'un doctorat d'Etat en sciences économiques et d'une habilitation à diriger des recherches en sociologie ; professeur de sociologie à l'Université Paris X Nanterre.

Co-directeur du Magistère de science économique et sociale de Paris 10 Directeur de la spécialité professionnelle « Politiques, territoires et entreprises en Europe » du Master « Science sociale : sociologie et expertise sociale » de Paris 10. Thèmes de recherche : la protection sociale (histoire des régimes français, comparaisons européennes, politiques communautaires), les statuts sociaux des travailleurs appréhendés par leurs ressources, le syndicalisme et la sécurité sociale professionnelle. Ces recherches sont menées pour la période 2007-2010 dans le cadre de CAPRIGHT, réseau européen de chercheurs sur l'Europe sociale financé par la Commission européenne dans le cadre du 6ème PCRD (programme intégré piloté par l'IDHE). Parmi ses publications récentes : *Pour un salaire universel, réponse à Guy Standing (les Mondes du Travail, janvier 2008)* ; *Les enjeux de genre de la « decommodification » nordique appliquée à la France, (Travail, genre et sociétés, avril 2008)* ; *Grammaire des ressources et statut des salariés : l'exemple des pensions de retraite, in Anne-Marie Guillemard (dir.), Où va la protection sociale ? (Presses Universitaires de France, 2008).*

LES INTERVENANTS

Noël WHITESIDE

Nancy - atelier 1 :
le citoyen, le salarié, et l'action publique

Intervention: « Configuration des espaces de l'action publique »

Partout en Europe, on assiste à une rupture avec les normes salariales issues de l'après-guerre et renforcées au cours des décennies qui ont suivi ; ces normes ont déterminé la nature et la longueur de nos carrières professionnelles et configuré une division des responsabilités entre l'état, les employeurs et les individus dans la gestion de certains risques sociaux.



Les recherches sur la société salariale et les politiques du marché du travail démontrent l'impact des changements démographiques, du développement technologique et des transformations économiques sur ce que l'on appelait la carrière professionnelle standard et, du fait de ces changements, l'apparition de nouveaux risques menaçant la population au travail.

Cependant, si l'on adopte un point de vue plus large, historique et comparatif, on s'aperçoit qu'à différentes manières de considérer les situations correspondent différents types de solutions potentielles ; celles-ci entraînent la mise en forme d'espaces différenciés au sein desquels s'exerce l'action publique.

Noël Whiteside est professeure de politique publique comparée en sociologie, Université de Warwick.

Autres fonctions : 1998 -2005 : Membre du Conseil Scientifique de la Maison des Sciences de L'Homme (Ange Guepin), 2001: Zurich Financial Services Fellow, 2002 : Professeure à la Société Royale d'Histoire

Le Professeure Whiteside a été fréquemment invitée à l'étranger dans les universités de Sydney, Melbourne et Macquarie en Australie, au Centre Européen de Winsconsin-Madison, à l'École Normale Supérieure de Cachan ainsi qu'au Columbia University Institute à Paris.

Ses recherches portent sur le marché du travail et sur les politiques du marché du travail d'un point de vue historique et en comparaison internationale, en mettant l'accent sur la comparaison des systèmes de protection sociale au XXème siècle.

Elle travaille à la rédaction d'un ouvrage portant sur la question de l'émergence de capacités d'action collective coordonnée. Cet ouvrage examine la coordination de l'activité socio-économique via la prestation des services publics dans les principales villes européennes.

Jacques COMMAILLE

Intervention: « La justice a-t-elle un rôle politique? »

La justice est-elle un élément essentiel de la démocratie ? Il existe une tendance affirmée au niveau international pour considérer que la justice intervient de plus en plus dans les affaires qui relevaient auparavant exclusivement du politique (en matière de défense des droits de l'homme, des droits fondamentaux, en matière de protection sociale, etc.) au point que certains analystes craignent une sorte de transfert de pouvoir de la représentation politique vers les juges, cette crainte étant accentuée par la création de juridictions supra-nationales. Les médias accordent une place importante aux affaires de justice au point qu'on puisse se demander s'ils ne prétendent pas se substituer parfois à la justice elle-même. Il existe des formes différentes de justice dont certaines permettent aux citoyens de participer à l'œuvre de justice. Tels sont quelques-uns des faits rapportés par les sciences sociales à partir desquels un échange mérite de se développer sur la question de la participation de la justice à la réalisation du projet démocratique.

Nancy - atelier 2 :
la justice a-t-elle un rôle politique ?



Jacques Commaille est professeur des Universités à l'École Normale Supérieure de Cachan, chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique. Ses travaux se développent depuis plusieurs années dans le cadre d'une sociologie politique du droit et de la fonction de justice.

Parmi ses publications récentes : La fonction politique de la justice, La Découverte, 2007 (sous la dir. avec M. Kaluszynski).

Parmi ses autres activités, on peut citer celles de rédacteur en chef de la revue Droit et Société, de co-directeur de la collection d'ouvrages « Droit et Société », L.G.D.J et « Droit et Société. Recherches et Travaux », LGDJ-MSH, de président du conseil scientifique de la MSH Lorraine, de président de la Fondation « Réseau Français des Instituts d'études avancées »..

LES INTERVENANTS

Frédéric GÉA

Intervention: « Comment le droit s'élabore-t-il ? »

Comment le droit s'élabore-t-il ? Deux représentations dominantes semblent s'affronter, dans et hors du champ juridique : la première tend à identifier le droit à ce que fait le législateur, la seconde ramène le droit à ce que font les juges.

Pour les uns, l'élaboration des normes juridiques est avant tout l'apanage du législateur, tandis que, pour les autres, le droit se réalise essentiellement à travers les décisions judiciaires.

A ceux qui considèrent que la justice n'a - ou ne doit avoir - aucun rôle politique s'opposent ceux qui tiennent, au contraire, l'activité des magistrats pour éminemment politique. La réalité ne serait-elle toutefois pas plus complexe ? En quoi peut-on dire, le cas échéant, de la justice qu'elle comporte une dimension politique ? Quels sont les processus d'engendrement du droit ? Quels sont la place et le rôle, à ce titre, de ceux que l'on nomme les interprètes du droit, et, parmi eux, des juristes savants ? C'est un regard - juridique, théorique et critique - sur la « fabrique » du droit qui sera ici proposé.

Nancy - atelier 2 :
la justice a-t-elle un rôle politique ?



Docteur en droit, maître de conférences à la faculté de droit de Metz, Frédéric Géa enseigne principalement le droit du travail et la théorie du droit. Dans le prolongement de sa thèse de doctorat intitulée Contribution à la théorie de l'interprétation jurisprudentielle. Droit du travail et théorie du droit dans la perspective du dialogisme (Prix Varenne 2008 de la meilleure thèse en théorie du droit), il élabore et développe, en prenant pour champ d'investigation le droit du travail, une théorie « dialogique » du droit. Approfondissant la problématique « Droit et dialogue », ses recherches portent, notamment, sur les questions relatives à l'élaboration et à la réalisation du droit, aux « sources » du droit - tout particulièrement la jurisprudence -, ainsi qu'au raisonnement, à l'interprétation, à l'argumentation et à l'épistémologie juridiques. Il a, par ailleurs, publié de nombreux articles en droit social.

Bruno PY

Nancy - atelier 3 :
quelle qualité de la fin de vie ?

Intervention: « La qualité de la fin de vie : approche juridique »

Il ressort de l'essence même de la fonction thérapeutique que la démarche de soin est une tentative, un essai, un projet au service de la vie. Or, le combat du médecin est forcément vain puisque l'issue fatale est certaine. Le bagage scientifique qui est le sien, quel qu'il soit, ne lui permet que de tenter d'influencer très relativement le cours des événements. La mort est une voleuse de vie à laquelle il est inéluctable de consentir.

Chaque fois que le médecin subodore que l'issue fatale se profile à l'horizon d'une prise en charge, il est confronté à une alternative à deux branches : espérer ou se résigner. L'évolution contemporaine des règles juridiques montre que la prise de décision est désormais conjointe. Décider d'une démarche médicale, qu'elle soit curative ou palliative, suppose aujourd'hui deux volontés cumulatives : celle du soignant et celle du soigné. Lorsque la mort rôde, le médecin doit se déterminer entre combattre et renoncer. Il lui faut choisir entre le devoir de soigner et le devoir d'accompagner. Lorsque la mort rôde, le médecin soigne autant qu'il est utile, un patient qui doit être volontaire. Lorsque la mort attaque, le médecin porte secours, même sans l'accord du patient, sauf dans l'hypothèse où la liberté du patient s'impose à lui parce que cet Homme a décidé de vivre sa mort.

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à la faculté de droit de Nancy-Université (Laboratoire ISCRIMED - CRDP). Champs de recherche : Droit pénal, Droit médical, Sexualité, Mort.



Publications récentes : L'annonce faite par les radiologues, entre transparence et opacité, Oncologie, avril 2007, vol.9, pp.301-304, Springer. Le Harcèlement moral et la jurisprudence pénale, Sem. soc. Lamy, juillet 2007, pp.13-18. La peine et l'oubli, in Prisons d'Europe, P.U.N., 2008, pp.227-233. Un médecin sentant la mort prochaine..., in Mélanges G. Goubeaux, Dalloz à paraître 2008. Le Code de la santé publique, dans le temps et dans l'espace, in Mélanges Christian Dugas de la Boissonny, P.U.N. à paraître 2008.

Autres activités : Conseiller juridique du Conseil de l'Ordre des Médecins (CDO54), membre de la Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation des Accidents Médicaux

LES INTERVENANTS

Yves MENGAL

Nancy - atelier 3 :
quelle qualité de la fin de vie ?

Intervention: « Qualité, Ethique, Soins et fin de vie »

A partir d'une interrogation personnelle et d'une approche de type « casuistique », la présentation abordera la relation entre « qualité, éthique et soins de santé » dans un contexte général et dans le contexte plus spécifique des problèmes de la fin de vie des patients dont les prestataires de soins ont la charge et la responsabilité.



La présentation fera référence aux approches conceptuelles et philosophiques inhérentes à la déontologie et à l'éthique des professionnels de la santé, et à leur compétences en la matière. La présentation fera aussi référence au contexte législatif belge, en abordant les spécificités des lois belges relatives aux droits du patient, aux soins palliatifs et à l'euthanasie, à leur application et leur impact dans la société et les soins de santé.

De 1977 à 1982, enseignant à temps complet à l'Ecole Provinciale d'Infirmières Graduées de Charleroi et praticien infirmier à mi-temps à l'Ecole Clinique Provinciale de Montignies/Sambre (école pour enfants et adolescents handicapés physiques, et malades chroniques neuro-moteurs, dotée d'une clinique orthopédique). Depuis 1984 enseignant à temps partiel à l'Ecole de Cadres Infirmiers de Charleroi. Depuis 1986, Maître de conférences à temps partiel - Licence en Sciences Hospitalières (appelée depuis 2004 : Master en Sciences de la Santé Publique) - orientation : soins infirmiers et enseignement - Ecole de Santé Publique de l'Université Libre de Bruxelles. A partir de 1992, passage à une carrière hospitalière à temps complet, en tant qu'adjoint à la Direction Générale de l'Hôpital Civil de Charleroi, devenu depuis lors un des sites fusionnés du CHU de Charleroi (3 sites hospitaliers, 3 polycliniques – 1500 lits). Depuis 2000, Directeur de la Logistique hôtelière pour l'ensemble des sites hospitaliers du CHU de Charleroi, fusionné. Président national de la Fédération Nationale des Infirmières de Belgique (FNIB) de 1992 à 2005. Actuellement Vice Président national. Membre élu du Conseil d'administration du Conseil International des Infirmières (Genève) depuis 2005.

Joseph ROMANO

Nancy - atelier 4 :
quelles responsabilités des intellectuels et des scientifiques ?

Intervention: « Information des citoyens ou transmission et diffusion critiques des connaissances ? Quelle est la tâche des chercheurs en sciences sociales ? »

Des chercheurs en sciences sociales qui ont pour vocation d'analyser et comprendre le monde social, peuvent-ils, comme leurs homologues en « sciences exactes » tentent aujourd'hui de le faire, se constituer en « lanceurs d'alerte » ? Ou sont-ils plutôt, afin de « garantir » la scientificité de leur travail, contraints à la « neutralité axiologique » ? Les chercheurs en sciences sociales peuvent-ils réellement, comme d'aucuns le prétendent, se situer en dehors de la « mêlée sociale » ? Il est peut-être utile de revenir sur quelques-unes des spécificités et des limites de la recherche en sciences sociales, de ne jamais perdre de vue les transformations qui affectent le travail même de la recherche en sciences sociales et de remettre ainsi, au centre de la réflexion, le rapport contemporain sciences et politique. On précisera alors les termes d'un appel pour une mise en débat citoyens / chercheurs réaliste.

Joseph Romano est maître de conférences au département de sociologie à Nancy-Université.

Dans un premier temps de sa vie professionnelle, Joseph Romano a travaillé dans le champ de la formation des adultes. Ses recherches ont porté sur la « modernisation » des entreprises et le recours aux prestataires de conseil puis sur les transformations institutionnelles et politiques qui ont présidé à l'affirmation croissante du savoir et de la connaissance.

Ses travaux actuels - en sociologie et histoire intellectuelle et politique - portent sur des agents et des groupes, à l'image de la fondation Saint-Simon, qui ont pris modèle sur les think tanks anglo-saxons et ont entrepris, à partir du début des années 1980, de « moderniser » l'économie et la société française.

LES INTERVENANTS

Christian DELPORTE



Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, directeur du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines et spécialiste d'histoire politique et culturelle du XX^e siècle. Président de la Société pour l'histoire des médias et directeur de la revue *Le Temps des médias*. Parmi ses publications : *Intellectuels et politique en France au XX^e siècle*, Casterman-Giunti, 1995 ; *Les journalistes en France, de 1880 à nos jours, de 1880 à 1950*, Seuil, 1999 ; *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, 2003 (avec F. d'Almeida) ; *Images et politique en France au XX^e siècle*, Nouveau-Monde Editions, 2006 ; *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Flammarion, 2007. Membre co-fondateur de l'association Liberté pour l'histoire .

Metz - atelier 1 :
histoire contemporaine et mémoire au musée

Intervention: « L'historien face aux lois mémorielles »

Appartient-il à la loi de dire l'histoire ? Ces dernières années, la répétition des lois mémorielles a suscité la controverse publique et relancé le débat chez les historiens sur les rapports entre mémoire et histoire. On s'interrogera ici sur les enjeux scientifiques et citoyens des lois mémorielles et les raisons pour lesquelles les historiens s'y sont collectivement opposés.

Eric NECKER

Intervention: « Histoire et mémoire dans les musées et sites historiques, une difficile mais nécessaire cohabitation : l'exemple du musée de Gravelotte »

Depuis quelques années, l'actualité nous rappelle régulièrement combien les relations entre société, mémoire et histoire peuvent être délicates, voire conflictuelles.

Le musée d'histoire contemporaine et d'histoire des conflits, parfois dénommé « historial » ou « mémorial », peut se retrouver au cœur de ce débat. Dans ces équipements culturels, aux approches et aux statuts parfois très différents, histoire et mémoire se superposent souvent et le rapport entre les deux peut être parfois confus.

Le musée d'histoire est-il ou peut-il être un lieu de mémoire ? Doit-il transmettre une mémoire ? Comment doit-il articuler mémoire et histoire ?

Quelques exemples permettront d'apporter des éléments de réponse à ce questionnement et celui du projet du musée de Gravelotte pourra montrer qu'histoire et mémoire peuvent cohabiter sur un même site culturel. Sans trop théoriser pour autant, quelques lignes de conduite à adopter pourront ainsi se dégager afin d'éviter toute confusion entre mémoire et histoire.

Metz - atelier 1 :
histoire contemporaine et mémoire au musée



Eric Necker est médiéviste de formation et sa maîtrise porta sur le cloître de Saint-Gengoult à Toul. Il est également titulaire d'un DEA d'Histoire (Université Nancy II). Conservateur du patrimoine, spécialiste des musées d'histoire, il a été conservateur du musée de

l'histoire du fer à Jarville puis directeur du Mémorial de Vendée (château de La Chabotterie). Il a également été chargé de cours à l'Université de Nice Sophia-Antipolis (DEA conception et gestion des musées). Depuis une dizaine d'années, au sein du Conseil Général de la Moselle, il a été chef de projet du musée Georges de la Tour de Vic-sur-Seille, a assuré la réouverture de la Maison de Robert Schuman et a conçu l'exposition permanente du château de Malbrouck à l'occasion de son ouverture au public. Mais il s'est surtout consacré à l'histoire contemporaine du département et il est aujourd'hui chargé du projet de Musée de la Guerre de 1870 et de l'annexion à Gravelotte, dont l'ouverture est prévue en 2011.

LES INTERVENANTS

Jean-Paul KARSENTY

Jean-Paul Karsenty est économètre, puis docteur ès sciences économiques de l'Université de Paris 1. Aux côtés d'Yves Stourdzé au CESTA dès 1982 (Centre d'étude des systèmes et des technologies avancées), il a co-fondé le projet EUREKA en 1985. Chargé des affaires européennes au Ministère de la recherche, il exerce ensuite, à partir de 1989, les fonctions de secrétaire général du conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT) successivement présidé par Hubert Curien, François Fillon et François Bayrou à la demande de qui il rejoint, en 1996, l'Académie des sciences. Il y est nommé délégué pour le rapport sur l'état de la science et de la technologie en France auprès de son secrétaire perpétuel François Gros. En 2001, il est appelé comme conseiller de Ketty Schwartz, directrice de la recherche au Ministère de la recherche. Il est depuis juin 2005 membre du Centre Alexandre Koyré de recherche en histoire des sciences et des techniques.



Metz - atelier 2 : nanotechnologies : débat d'anticipation et débat impossible ?

Le simple « consommateur » d'explication des enjeux d'économie, de sécurité et de pratiques de recherche ne saurait participer au débat public relatif aux « nanos ». Mais acclimaté, en outre, aux enjeux politiques concernés, il se posera de fait en candidat « consommateur ». Le consommateur, apprenti des enjeux de connaissance, de technique et de technologie de ce domaine, peut, lui, accéder aux conditions du débat public, souvent illusoire toutefois. Mais acclimaté, en outre, aux enjeux de représentation et de construction des imaginaires individuels et collectifs spécifiques à ce domaine, il affirmera de fait son implication, et donc son ambition pour une posture « d'acteur » du débat public, laquelle, plus « compréhensive » encore, exigera de sa part une fréquentation des enjeux épistémologiques et des enjeux d'enrichissement démocratique liés à ce domaine. Conclusion : dans ce domaine comme en d'autres, les dispositifs publics d'information seront en responsabilité de garantir à tout citoyen, dans des cahiers des charges adéquats, les passerelles de l'une vers l'autre de ces trois postures légitimes (consommateur, consommateur et acteur) et le citoyen engagera un effort personnel pour les franchir. Car, le débat public est nécessairement conquête et quête.

Eric BRIAT

Metz - atelier 3 : consommation et précaution

Intervention: « Pour une consommation durable »

Première constatation : les enjeux de la consommation durable sont des enjeux montants, sur lesquels il est rigoureusement impossible à un organisme public et un éditeur multimédia comme l'INC de faire l'impasse.
Deuxième constatation : si le souhait de consommer durable prend de l'ampleur, le consommateur est très loin de disposer aujourd'hui de tous les outils lui permettant de passer à l'acte lors de ses achats.
En définitive, du point de vue de l'INC, si il est éminemment souhaitable d'intégrer l'objectif du développement durable, plus que jamais nous avons besoin de la démarche consumériste : pour être informé, pour acheter en toute sécurité, pour comparer. Autrement dit, le développement durable *actualise* la démarche consumériste et le succès – espérons-le – de la consommation durable ne se fera pas sans une démarche consumériste qui permettra d'instaurer la confiance des consommateurs.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, cet ancien élève de l'École nationale d'administration a successivement occupé les fonctions d'Adjoint à la Directrice générale du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, de Directeur administratif et financier de la Délégation interministérielle à la Coupe du monde de football de 1998, de Directeur adjoint de l'Institut français d'architecture, de Conseiller du Président et du Directeur général du Comité de candidature de Paris et de l'Ile de France pour les Jeux Olympiques de 2008 puis de Directeur de la création, des territoires et des publics au Centre national de la cinématographie (CNC).
Eric Briat est actuellement Directeur général de l'Institut national de la consommation (INC) depuis bientôt trois ans.



LES INTERVENANTS

Marc BENOIT

Metz - atelier 4 :
risques naturels, risques industriels



Ingénieur agronome et docteur en Sciences agronomiques sur la gestion territoriale des activités agricoles, Marc BENOÏT est directeur de recherche à l'Institut national de recherche agronomique (INRA). Son activité de recherche est centrée sur les organisations d'activités agricoles au sein de territoires à enjeux environnementaux. Les principaux enjeux pris en charge dans ses travaux de recherche sont la préservation des ressources en eau (chantier de recherche sur Vittel, bassin de la Seine, Zone Atelier de la Moselle) et l'évolution des paysages.

Les prospectives « Eau et milieu aquatique » (Cemagref, INRA) de 1999 à 2004, et « Agriculture post 2013 » (INRA, Crédit Agricole et Groupama) de 2006 à 2008, et l'expertise collective « pesticides » (Cemagref, INRA) de 2004 à 2006 sont les trois exercices collectifs récents auxquels il a participé. Membre de quatre Conseils Scientifiques : Agences de l'eau Rhin-Meuse et Seine-Normandie, PNR Lorraine, Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES), il est membre co-fondateur de deux associations : « Les Eaux et les Hommes », et l'association de préfiguration de l'Association Française d'Agronomie.

Intervention: « La gestion des risques environnementaux et la réorganisation des territoires agricoles : pollution des eaux, gestion quantitative des ressources, érosion, inondation. Retours d'expériences et leçons à tirer »

L'agriculture est fortement concernée par les enjeux de la gestion des risques liés aux ressources en eau : pollution par les nitrates et pesticides, érosion et coulées boueuses, gestion quantitative des ressources en eau et irrigation. Dans ces contextes et pour l'ensemble de ces risques, nous rapportons des expériences où l'enjeu est de transformer des questions vives et multipartenariales en solutions à long terme construites dans une perspective de Recherche-Intervention au sens d'A. Hatchuel. Ce transfert d'expériences, avec certes ses limites, est proposé à l'attention des conseillers, des responsables professionnels du Développement, des décideurs impliqués (Administrations, Agences de l'Eau, Collectivités territoriales) ainsi qu'au public, en mettant la réorganisation du territoire au cœur de la gestion des risques. Nous en tirons cinq leçons et quatre questions :

- Cinq leçons à tirer pour les agronomes et les gestionnaires en charge des reconstructions de territoires de l'eau :
- Leçon 1 : le territoire devient l'objet central des négociations posées initialement par les risques portés sur l'eau
- Leçon 2 : le temps de réponse du bassin est souvent limité par la vitesse des changements des pratiques agricoles
- Leçon 3 : mettre au point une innovation territoriale repose sur une activité prospective partagée
- Leçon 4 : la réorganisation des territoires agricoles est le produit d'activités collectives
- Leçon 5 : l'agronome change de compétences et postures quand il est face à une gestion de risque

- Quatre questions sur la prise en charge de ces risques :
- Question 1 : quelle place réserver pour les autres acteurs que les agriculteurs ?
- Question 2 : quelles sont les limites de ces premiers acquis ?
- Question 3 : quel dispositif créer pour échanger sur de telles expériences de gestion des risques ?
- Question 4 : comment insérer dans la durée l'observation critique de telles expériences ?

Geneviève BAUMONT

Metz - atelier 4 :
risques naturels, risques industriels

Intervention: « Gérer les risques ensemble »

La gestion des risques est une dimension du développement durable : maintenir prospère un territoire socialement, économiquement et sociologiquement, demande de gérer les risques naturels et les risques industriels qui pourraient le menacer. En effet, les pollutions chroniques ou accidentelles d'installations dangereuses peuvent durablement empêcher un territoire de rendre les services qu'ils rendaient aux citoyens qui l'habitent : air, eau, possibilité de circuler, production de denrées etc. Les conséquences ainsi subies seront plus ou moins importantes selon les capacités du système de gestion à résister à la surprise de la catastrophe, au choc des perturbations, et à se réorganiser rapidement face aux problèmes. On nomme cette capacité la résilience. Les scientifiques peuvent contribuer à ce rebond en accompagnant et en se mettant au service des communautés engagées dans la restauration de la vie locale. En fournissant toutes les données relatives à la connaissance des phénomènes, à celle des mécanismes par lesquels les populations seront exposées ou vulnérables, en aidant à construire des scénarios et des alternatives permettant la gestion du territoire touché, ils peuvent être des appuis pour les citoyens à la recherche de nouvelles perspectives de vie.



Geneviève Baumont est experte en gestion des risques au Collège des experts de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Forte d'une expérience de bientôt 20 ans, elle exerce aujourd'hui au sein de la Division ouverture à la société. Elle y effectue des études et recherches en Sciences humaines et sociales sur la communication et l'implication du public dans l'évaluation des sols contaminés, et elle mène des actions liées à la doctrine « diffusion de la culture du risque radiologique en milieu scolaire ».

CONTACTS

Comité d'organisation

Maison des Sciences de l'Homme Lorraine
Campus Lettres et Sciences Humaines

Université Nancy 2 – casier 316
23 bd Albert 1er – BP 3397
54015 Nancy Cedex

Demande de renseignements

Clémentine Le Monnier
clementine.lemonnier@univ-nancy2.fr
MSH Lorraine (site de Nancy)
tél. 03 83 96 71 80
portable : 06 12 30 06 81

Sandrine D'Alimonte
msh.lorraine@univ-metz.fr
MSH Lorraine (site de Metz)
tél. 03 87 31 58 32

Relations presse

Anne Charron
anne.charron@nancy-universite.fr
tél. 03 54 50 54 55



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :
www.univ-nancy2.fr/COLLOQUES/responsabilitesetinformation

Manifestation retransmise en direct sur Canal U :
http://www.canal-u.education.fr/content/view/full_directs

Avec le soutien de

